

AAP Concertations étudiantes 2027 - Fiche projet

IMPORTANT, À LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT DE POURSUIVRE

La qualité de la vie étudiante et de campus est un facteur de réussite pour les étudiants. La CVEC (contribution vie étudiante et de campus) est « *destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention* » en abondant les moyens déjà alloués par les établissements.

Dans ce cadre, le Crous Bourgogne Franche-Comté lance un appel à projet pour co-financer des "Focus groupes" organisés dans le cadre des concertations étudiantes 2026-2027 portées par les acteurs de la vie étudiante.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

1) Bénéficiaires

Établissements accueillant des formations post-bac, collectivités, associations non-étudiantes et autres acteurs de la vie étudiante

>IMPORTANT : **les associations étudiantes bénéficient d'un dispositif spécifique** : Culture-actionS (financé par la CVEC) avec un accompagnement au montage de projet.

Contact obligatoire :

- sites universitaires de l'ex Bourgogne : frederic.sonnet@crous-bfc.fr / 03.45.34.86.15

- sites universitaires de l'ex Franche-Comté : selim.chanard@crous-bfc.fr / 03.81.48.47.91

2) Nature de projet

Des concertations étudiantes sont organisées en 2026-2027 afin de recueillir les besoins étudiants et d'ajuster en conséquence les plans d'actions "vie étudiante" des sites universitaires.

Ces concertations se dérouleront en deux phases. Une enquête en ligne sera envoyée à tous les étudiants de Bourgogne-Franche-Comté sur la période octobre-novembre 2026 afin de les questionner sur les différentes thématiques de leur parcours de vie étudiante. La volonté est d'étoffer ces concertations par l'organisation de "Focus Groupes" territoriaux, en réunissant des étudiants à l'échelle des sites universitaires. L'objectif est de compléter l'analyse des résultats de l'enquête en ligne et d'approfondir des pistes concrètes d'amélioration des conditions de vie des étudiants. Les étudiants seront invités à réfléchir en "mode projet" sur des thématiques précises de leur quotidien.

Le cofinancement est conditionné au respect de ces conditions :

- Nom de l'événement : *"Rencontre vers le futur II, accompagner la vie étudiante de demain"*
- Communication : des supports-types seront partagés pour adaptation (personnalisation : le lieu, date et horaires, logo des partenaires...). La communication doit être adressée largement, à l'ensemble des étudiants post-bac du site universitaire.

- Date : le focus groupe devra être organisé entre mars et avril 2027
- Cible : l'événement doit réunir des étudiants (en formation post-bac exclusivement) et tenter de garantir la représentation des différents publics étudiants du site universitaire : niveaux de formation, alternance, différentes composantes des universités, écoles d'ingénieurs, d'arts, sanitaires et sociales, ... étudiants post-bac dans les lycées, étudiants internationaux, étudiants en situation de handicap, ...
- Format et contenu de la journée : l'événement durera 2h à 3h, et suivra le modèle régional fourni pour le déroulé de l'événement. Les supports de concertation et les livrables à compléter par les étudiants seront également fournis.
- Préparation et organisation :
Afin de garantir la réussite de la concertation, l'association des différents acteurs vie étudiante du site universitaire est à privilégier (collectivités, établissements, associations étudiants, ...).
Des réunions préparatoires devront se tenir en amont et associée le Crous BFC, la Région BFC et la RABFC.

3) Montant attribué

Le Crous ne peut pas être le financeur majoritaire de l'action. Des co-financements sont obligatoires (ressources propres, CVEC des établissements, partenaires, collectivités, etc...).

Les établissements bénéficiant d'une part de reversement CVEC doivent le faire apparaître dans le budget prévisionnel.

L'aide CVEC-Crous BFC attribuée sera comprise entre 500€ et 1 500€ par projet.

> Les dépenses non éligibles :

- Projet non-destiné exclusivement aux étudiants
- Financement de masse salariale de titulaire ou personnel en CDI
- Projet intégré dans un cursus universitaire ET/OU sanctionné par une évaluation (exemple UE libre, projet tutoré) ET/OU obligatoire pour les étudiants

5) Communication

Les actions financées devront impérativement valoriser le financement CVEC-Crous et apposer le logo "CVEC-Crous BFC" sur tous les supports de communication.

6) Calendrier

- Entre le 01/09/2026 et le 30/09/2026 : première réunion préparatoire. Nous vous invitons à prendre rdv directement : <https://evento.renater.fr/survey/rdv-preparatoire-foc...-7n8pvyoe>
- 30/09/2026 : date limite pour compléter la demande de cofinancement
- Octobre-novembre 2026 : commission d'attribution
- Décembre 2026 : réponses transmises aux porteurs de projet par mail (après vote du CA du Crous BFC).
- 1er trimestre 2027 (sous réserve de signature de la convention) : un versement de 50% de l'aide accordée (si accord de cofinancement)
- Mars et avril 2027 : réalisation de l'action
- Avant le 30/09/2027 : transmission des bilans moraux et financiers

- Octobre 2027 : versement du solde de l'aide financière (sous réserve de transmission des bilans conformes).

7) Règlement d'intervention

Le règlement d'intervention de la CVEC-Crous BFC est consultable via le lien suivant : [Règlement d'intervention / CVEC-Crous BFC](#)

Contact : projets.cvec@crous-bfc.fr

** Indique une question obligatoire*

1. Je confirme avoir pris connaissance des informations précédentes : *

Plusieurs réponses possibles.

☐ Oui

STRUCTURE ET REFERENT.E DU PROJET

Ces informations sont nécessaires pour la rédaction de la convention de cofinancement

2. Nom de la structure demandeuse *

Intitulé qui figurera sur la convention de financement

3. Adresse postale de la structure demandeuse *

4. Code postal *

5. Ville *

6. Type de structure *

ATTENTION, les associations étudiantes ne doivent pas compléter ce formulaire et contacter frederic.sonnet@crous-bfc.fr (ex Bourgogne) ou selim.charnard@crous-bfc.fr (ex Franche-Comté)

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Établissement d'enseignement supérieur
- ☐ Collectivité
- ☐ Association non étudiante
- ☐ Autre : _____

7. SIRET *

8. Nom du responsable de la structure demandeuse *

Intitulé qui figurera sur la convention de financement (ex : Président.e, directeur.trice d'établissement)

9. Prénom du responsable de la structure demandeuse *

Intitulé qui figurera sur la convention de financement

10. Fonction du responsable de la structure demandeuse *

Intitulé qui figurera sur la convention de financement

11. Email du responsable de la structure *

Peut être une adresse générique

12. Nom du référent.e du projet *

Personne qui sera le contact pour le suivi de l'action

13. Prénom du référent.e du projet *

Personne qui sera le contact pour le suivi de l'action

14. Fonction du référent.e du projet *

Personne qui sera le contact pour le suivi de l'action

15. Email du référent.e du projet *

Personne qui sera le contact pour le suivi de l'action

16. Téléphone du référent.e du projet *

Personne qui sera le contact pour le suivi de l'action

LE PROJET

Rappel, une fiche projet = UN seul projet. Vous pouvez compléter plusieurs fiches projet.

17. Site(s) universitaire(s) où se déroulera la concertation *

Une seule réponse possible.

- ☐ Auxerre
- ☐ Belfort-Montbéliard-Sevenans
- ☐ Besançon
- ☐ Chalon sur Saône
- ☐ Cluny
- ☐ Dijon
- ☐ Dole
- ☐ Lons le Saunier
- ☐ Le Creusot-Montceau les Mines
- ☐ Mâcon
- ☐ Morteau
- ☐ Nevers
- ☐ Pontarlier
- ☐ Sens
- ☐ Vesoul
- ☐ Autre :

18. Structures associées à l'organisation de l'événement *

Une seule réponse possible.

- ☐ Collectivités
- ☐ Etablissements d'enseignement supérieur
- ☐ Réseau Information Jeunesse : BIJ, CIJ, CRIJ...
- ☐ Association(s) étudiante(s)
- ☐ Autre :

19. Merci d'indiquer les noms des structures associées à l'organisation de l'événement *

20. Nombre d'étudiants ciblés par l'action *

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ 21 à 50
- ☐ 51 à 80

21. Si vous disposez déjà des éléments, merci d'indiquer la date, le lieu et des précisions concernant l'événement *

22. Quelles sont les actions de communication / valorisation envisagées ? *

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Quels sont les indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui permettront d'évaluer la réussite du projet ?

23. Indicateurs quantitatifs (ex : nombre d'étudiants bénéficiaires de l'action) *

2 à 5 lignes

24. Indicateurs qualitatifs (ex : retombées sur le milieu étudiant...) *

2 à 5 lignes

BUDGET PRÉVISIONNEL

À LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT DE POURSUIVRE :

En complément des informations transmises ci-dessus, un budget prévisionnel du projet est à transmettre par email à projets.cvec@crous-bfc.fr.

Le budget prévisionnel devra comporter l'ensemble des dépenses prévues pour le projet ET les recettes prévisionnelles. Le budget doit obligatoirement être complété tel que demandé, tout autre document ne sera pas accepté.

RAPPEL :

- Le budget doit obligatoirement être équilibré
- Il doit comporter des informations claires en terme d'intitulé et de montant
- La CVEC-Crous BFC ne doit pas être le financeur majoritaire du projet
- Le montant demandé à la CVEC-Crous doit obligatoirement apparaître sur votre budget
- Les informations indiquées ci-dessus doivent être identiques aux données sur le budget prévisionnel transmis

Le budget prévisionnel est téléchargeable via ce lien : **A AJOUTER**

25. Montant CVEC-Crous BFC sollicité *

26. Montant de l'autofinancement de la structure demandeuse *

27. Montant total des autres cofinancements (hors CVEC Crous et autofinancement)

*

28. Quels sont les autres co-financeurs principaux du projet *

Précisez leurs désignations, les montants et type d'implication (valorisation...)

29. Montant total du projet *

(= sollicitation CVEC Crous + autofinancement + autres cofinancements)

INFORMATIONS A LIRE AVANT DE FINALISER LE FORMULAIRE

Afin que votre demande soit prise en compte, l'envoi du budget prévisionnel est impératif (modèle à télécharger sur <https://www.crous-bfc.fr/le-crous/cvec/>

Merci de remplir ce modèle précis et de l'envoyer **avant le 30 septembre 2026** à : projets.cvec@crous-bfc.fr

Sans ce document, votre dossier ne pourra pas être évalué.

Vous pouvez désormais cliquer sur "ENVOYER" pour valider les informations complétées sur le présent formulaire.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms